

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, pour commencer j'aborderai certes la question avec le président de l'ACDI pour connaître ses appréhensions, et j'en discuterai ensuite avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

* * *

LE MULTICULTURALISME**L'AIDE À L'ENSEIGNEMENT D'UNE TROISIÈME LANGUE DANS LES ÉCOLES COMPLÉMENTAIRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État responsable du multiculturalisme. A la suite d'une déclaration faite à Edmonton le 29 janvier dernier par l'ancien ministre responsable du multiculturalisme, à propos du maintien de l'aide aux groupes ethniques, j'ai demandé au nouveau ministre hier s'il était disposé à appuyer des projets visant à parfaire la formation des professeurs qui enseignent une troisième langue dans des écoles complémentaires, et s'il était prêt à aider ces écoles complémentaires où l'on enseigne une troisième langue. Essentiellement, le ministre a répondu qu'il examinerait la question. J'aimerais lui demander s'il peut maintenant me donner une réponse.

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre d'État (multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, j'aimerais informer les députés que le gouvernement a toujours l'intention d'aider tous les groupes culturels du pays à préserver leurs caractéristiques culturelles. La Chambre se souviendra que tous les partis ont appuyé avec autant d'ardeur que d'unanimité la politique du multiculturalisme.

Une voix: Vous lisez votre réponse.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous lisez bien vos questions, vous! Même le très honorable député pose des questions de temps à autre, et tout le monde lit des communications de recherches. Je ne vois donc pas pourquoi il me serait interdit de lire ma réponse.

Des voix: Bravo!

M. Guay (Saint-Boniface): Cette politique a posé en principe que l'influence culturelle d'une multiplicité de langues n'affaiblirait pas la situation des deux langues officielles du pays. Mes services ont pour instruction d'envisager, au niveau des programmes, toutes les possibilités qui s'offrent de tenir compte de la valeur culturelle des langues patrimoniales, et pas seulement de celles dont a parlé le député de Grey-Simcoe. Je compte qu'on me présentera à très bref délai des options sur le choix des programmes, et je pourrai alors exposer plus en détail le point de vue de mon gouvernement. Le député de Grey-Simcoe ne manquera pas de donner son appui enthousiasme aux recommandations que je ferai à ce sujet, puisqu'il a demandé l'application immédiate des projets de programmes dont il parlait hier.

[M. Roche.]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE**LA FERMETURE DE L'USINE D'ELECTROHOME EN NOUVELLE-ÉCOSSE—PROPOSITION DE RÉCUPÉRATION D'UNE PARTIE DES SUBVENTIONS**

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser soit au premier ministre suppléant, soit au ministre suppléant de l'Expansion économique régionale. Le chômage est toujours extrêmement élevé dans le comté de Pictou, et de fait dans l'ensemble de la Nouvelle-Écosse, mais cela n'a pas empêché une autre usine ayant reçu 1.9 million du ministère de l'Expansion économique régionale—je veux parler de l'usine d'Electrohome Limited—de fermer ses portes après avoir expédié en Ontario une partie de son matériel. J'aimerais savoir du premier ministre suppléant ou du ministre suppléant de l'Expansion économique régionale quelle mesure on envisage pour récupérer, ou du moins pour essayer de récupérer une partie des subventions qui ont été versées à cette entreprise et à d'autres également, comme la loi l'exige, et pour surveiller de plus près les situations de ce genre?

M. Ed. Lumley (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne connais pas les détails de ce dossier, mais je vais me renseigner et je communiquerai avec le député dès que je le pourrai.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT—LA POSSIBILITÉ D'INSTANCES DE LA PART D'AUTRES PAYS AU SUJET DES RISQUES D'ÉPANCHEMENT ET L'OPPORTUNITÉ DE LA COLLABORATION AU NETTOYAGE**

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et concerne certaines des déclarations faites dans le rapport Berger au sujet du forage dans la mer de Beaufort. Le Canada a-t-il reçu des instances au sujet des risques d'épanchement de pétrole dans l'Arctique de la part des autres pays qui touchent à l'océan Arctique, c'est-à-dire les États-Unis ou l'Union soviétique? Dans l'affirmative, le ministre peut-il dire à la Chambre quelle genre d'instances le gouvernement a reçues et si le Canada a entamé des négociations avec des pays qui touchent à l'océan Arctique relativement aux techniques qu'on peut utiliser en cas d'épanchement de pétrole, pour le nettoyage des nappes de pétrole ou pour collaborer à l'exploitation des ressources de l'Arctique vu le grave danger que représente un épanchement de pétrole pour l'environnement dans cette région?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je suis au courant d'instances de la part du gouvernement des États-Unis qui a exprimé sa préoccupation, que nous partageons d'ailleurs, au sujet des risques que comporte le forage dans la mer de Beaufort. De fait, nous avons tenu le gouvernement américain au courant de nos activités l'année dernière. Nous lui ferons aussi part des changements que nous comptons apporter cette année si le forage se poursuit. Nous tenons le gouvernement américain au courant de la situation. En ce qui concerne les autorités soviétiques, je devrai vérifier nos dossiers pour voir exactement dans quelle mesure nous échangeons des renseignements avec elles.